

libéralité ; non, non, vous n'êtes pas nos ennemis, ni ceux de nos propriétés que vos lois protègent, ni ceux de notre sainte Religion que vous respectez. Par donnez donc ces premières défiances à un peuple qui n'avait pas encore le bonheur de vous connaître ; et si, après avoir appris le bouleversement de l'état et la destruction du vrai culte en France, et après avoir goûté pendant trente-cinq ans les douceurs de votre empire, il se trouve encore parmi nous quelques esprits assez aveugles ou assez mal intentionnés pour entretenir les mêmes ombrages et inspirer au peuple des désirs criminels de retourner à ses anciens maîtres, n'impâtez pas à la multitude ce qui n'est que le vice d'un petit nombre.

Bien éloigné de donner dans ces erreurs M. Briand vit à peine les armes britanniques placées sur nos portes de villes, qu'il conçut en un instant que Dieu avait transféré à l'Angleterre le domaine de ce pays ; qu'avec le changement de possesseurs nos devoirs avaient changé d'objet ; que les liens qui nous avaient jusqu'alors unis à la France étaient rompus, que nos capitulations ainsi que le traité de paix de 1763 étaient autant de nœuds qui nous attachaient à la Grande-Bretagne en nous soumettant à son souverain, il aperçut (ce que personne ne supposait) que la religion elle-même pouvait gagner à ce changement de domination. Aussi, messieurs, l'époque de notre passage sous l'empire britannique fut-elle en même temps celle où commença à briller dans tout son éclat la grandeur d'âme de notre illustre mort, également plein et d'affection pour l'église de Jésus-Christ et de loyauté pour son roi, *cor splendidum*. Héritier des pouvoirs du dernier évêque comme il avait été maître de sa confiance, chargé en chef de la conduite d'une grande partie du diocèse, abandonné de la plupart des chanoines, ses confrères,